

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Année universitaire : Semestre demandé :

Compléter et signer (signature obligatoire) ce formulaire, à retourner par mail : bdi.praticienstrangers@aphp.fr

| | |
|-------------|--|
| Nom | |
| Prénom | |
| Nationalité | |
| Téléphone | |
| E-mail | |

| | |
|---------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> REHP | <input type="checkbox"/> NEO-INTERNE |
| <input type="checkbox"/> DFMS | <input type="checkbox"/> INTER-CHU |
| <input type="checkbox"/> DFMSA | <input type="checkbox"/> FFI PAYS DU GOLFE |
| <input type="checkbox"/> FFI-UE | |

TYPE DE LOGEMENT : INDIVIDUEL

COUPLE

Joindre une copie de la pièce d'identité et un justificatif sur la situation professionnelle de votre conjoint (e)

Enfant(s) non admis

Affectation :

- Hôpital :
- Service :

Spécialité du diplôme :

CONDITIONS D'ATTRIBUTION UNIQUEMENT POUR LES STAGES EFFECTUES DANS UN HOPITAL DE L'AP-HP :

Les commissions d'attribution de logement débutent 2 mois avant chaque semestre, soit en mars pour le **semestre de mai** et en septembre pour le **semestre de novembre**.

Les logements sont attribués pour deux semestres (uniquement un semestre pour les internes en stage inter-chu, les FFI-UE, les néo-internes et les FFI ressortissants des pays du Golfe).

Les unités d'hébergement se situent à la Cité Internationale Universitaire de Paris, aussi bien dans le 14^{ème} que dans le 19^{ème} arrondissement de Paris.

Les loyers sont **en moyenne** de **649 €** par mois pour des logements individuels et **680 €** par mois pour des logements pour couple, charges comprises.

Vous recevrez uniquement par mail le nom de la résidence d'affectation, la plus proche de votre établissement d'accueil. A réception de cette attribution indiquant l'adresse de la résidence, vous devrez impérativement procéder à :

- L'enregistrement de votre demande sur le site internet de la CIUP www.ciup.fr ;
- Procéder au versement d'un acompte **non remboursable** dans un **délai de 4 jours** (ceci conditionne la **délivrance de l'attestation d'hébergement par la CIUP**) ;
- Contacter la résidence via mail ou téléphone pour leur notifier la date présumée d'arrivée

J'atteste avoir pris connaissance et accepte les conditions énumérées ci-dessus dans le cadre de l'attribution d'un logement à la CIUP, par renvoi automatique de ce formulaire renseigné et signé.

CONTACT :

Responsable de la gestion des praticiens étrangers en formation

Tél : 01.40.27.52.26

Fax : 01 40 27 46 33

@ : bdi.praticienstrangers@aphp.fr

Date :

Signature :

Pour tout complément d'informations consulter le site www.ciup.fr